

RCS : ST NAZAIRE

Code greffe : 4402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 50748

Numéro SIREN : 332 908 854

Nom ou dénomination : SODIPOR

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2019 sous le numéro de dépôt 6431



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SODIPOR

1, Rue du Traité de l'Europe
Centre Commercial de l'Europe
44210 - PORNIC

S.A.S. au capital de 400 000 €
R.C.S. SAINT-NAZAIRE 332 908 854

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Février 2018 au 31 Janvier 2019

Comptes certifiés conformes

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr



6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 13/05/2009, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. SODIPOR** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Février 2018 au 31 Janvier 2019**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	29 984 687 €
■ Chiffre d'affaires	72 417 585 €
■ Bénéfice net comptable	3 582 165 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 15 Mai 2019

Laëtytia BOUDET

Geneviève DURANTEAU

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr



6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	35 614 554	20 534 376	15 080 177	15 789 376
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	461 367	102 482	358 885	344 030
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	168 367	102 482	65 885	51 030
FONDS COMMERCIAL (1)	293 000		293 000	293 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 912 870	20 381 894	11 530 975	12 279 687
TERRAINS	3 856 496	2 313 588	1 542 908	1 716 831
CONSTRUCTIONS	20 263 896	11 806 757	8 457 138	9 128 853
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 895 170	5 110 024	785 145	687 928
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 855 002	1 151 524	703 477	618 172
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	31 804		31 804	127 902
AVANCES ET ACOMPTE	10 500		10 500	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 240 316	50 000	3 190 316	3 165 658
PARTICIPATIONS	45 884		45 884	55 884
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 670 372	50 000	1 620 372	1 611 618
TITRES IMMOBILISES DIVERS	722 580		722 580	713 703
PRETS	28 486		28 486	38 163
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	772 992		772 992	746 287
ACTIF CIRCULANT	14 949 197	44 687	14 904 509	14 262 457
STOCKS ET EN-COURS	6 717 897		6 717 897	6 454 036
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	27 551		27 551	28 013
MARCHANDISES	6 690 346		6 690 346	6 426 023
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 139 953	44 687	3 095 266	2 605 001
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	724 343	39 448	684 895	549 132
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 415 610	5 239	2 410 370	2 055 868
CREANCES DIVERSES (3)	773 105		773 105	601 801
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 588 508		2 588 508	2 441 985
DISPONIBILITES	1 414 100		1 414 100	1 847 820
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	315 631		315 631	311 812
TOTAL GENERAL	50 563 751	20 579 064	29 984 687	30 051 834
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			37 043	46 098
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	14 932 757	12 909 819
CAPITAL	400 000	400 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	490 000	
RESERVES	10 167 741	8 893 876
RESERVE LEGALE	40 000	40 000
AUTRES RESERVES	10 127 741	8 853 876
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 582 165	3 349 715
PROVISIONS REGLEMENTEES	292 850	266 227
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>14 932 757</i>	<i>12 909 819</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	196 815	228 000
PROVISIONS POUR RISQUES	196 815	228 000
DETTES (1)	14 855 115	16 914 015
DETTES FINANCIERES (2)	6 011 807	8 349 569
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	2 630 652	3 244 855
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	3 381 155	5 104 713
DETTES D'EXPLOITATION	8 498 818	8 171 388
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 754 510	4 379 195
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 659 633	3 678 801
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	84 674	113 390
DETTES DIVERSES	117 654	124 431
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	47 652	
AUTRES DETTES DIVERSES	70 001	124 431
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	226 834	268 626
TOTAL GENERAL	29 984 687	30 051 834
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	4 464 901 10 390 214	4 722 810 12 191 205
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	74 135 247	78 403 689
VENTES DE MARCHANDISES	70 956 686	74 826 285
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	29 870	63 548
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 431 028	1 629 147
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>72 417 585</i>	<i>76 518 981</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	35 855	82 580
REPRISES SUR PROVISIONS	3 494	16 437
TRANSFERTS DE CHARGES	256 916	319 230
AUTRES PRODUITS	1 421 395	1 466 460
CHARGES D'EXPLOITATION	67 862 776	72 393 973
ACHATS DE MARCHANDISES	51 503 890	56 606 452
VARIATION DES STOCKS	(264 323)	(227 755)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	166 660	170 515
VARIATION DES STOCKS	462	(2 815)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 221 574	4 913 733
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 199 479	1 198 902
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 522 703	6 142 006
CHARGES SOCIALES	1 884 637	1 867 536
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 536 136	1 485 199
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	1 028	38 961
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	32 963	150 000
AUTRES CHARGES	57 563	51 236
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 272 471	6 009 716
PRODUITS FINANCIERS	32 418	124 758
PARTICIPATIONS	8 690	108 725
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	12 130	6 013
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	11 083	10 019
TRANSFERTS DE CHARGES	515	
CHARGES FINANCIERES	120 472	151 709
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	120 472	151 709
RESULTAT FINANCIER	(88 054)	(26 951)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	6 184 416	5 982 765



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	227 979	128 231
SUR OPERATIONS DE GESTION	149 305	5 089
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	674	123 142
REPRISES SUR PROVISIONS	78 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	40 847	137 380
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	286	32 291
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	26 622	26 622
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	13 938	78 466
RESULTAT EXCEPTIONNEL	187 131	(9 149)
PARTICIPATION DES SALARIES	1 132 834	1 043 710
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 656 549	1 580 190
BENEFICE NET COMPTABLE	3 582 165	3 349 715
<i>Total des produits</i>	<i>74 395 646</i>	<i>78 656 679</i>
<i>Total des charges</i>	<i>70 813 480</i>	<i>75 306 963</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	8 554	1 880
Charges financières concernant les entreprises liées	11 899	18 219

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société SODIPOR a absorbé la société PARALLELE à effet rétroactif au 01/02/2018; cette opération de fusion absorption a généré une prime de fusion de 490 000 €.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 à 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Les licences et fonds commerciaux sont inscrits pour leur valeur d'acquisition ; ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement, n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	5 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 20 ans
- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	7 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 10 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Pour les anciennes constructions édifiées sur sol d'autrui, la société a comptabilisé en amortissements dérogatoires la différence entre l'amortissement pour dépréciation économique et l'amortissement fiscal.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 98 850 actions.

Fonds commercial

* Poissonnerie	Acquisition le 31/01/2016	165 000
* Fleurs	Acquisition le 16/12/2006	128 000
		293 000

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	444 621	17 177	430	461 368
Immobilisations corporelles	30 900 880	1 039 461	27 470	31 912 870
Immobilisations financières - titres	769 588	8 877	10 000	768 465
Immobilisations financières - créances	2 446 070	95 707	69 926	2 471 852
	34 561 159	1 161 222	107 826	35 614 555

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	100 590	4 942	430	102 482
Immobilisations corporelles	18 621 192	1 785 265	24563	20 381 894
	18 721 782	1 790 207 (*)	27 613	20 484 376
(*) Dont dotation : . linéaire		1 331 960		
. dégressive		204 177		
. exceptionnelle		86		
(*) Amortissements suite fusion Parallèle :		253 985		
		1 790 208		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	266 227	26 623		292 850
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	228 000	46 815	78 000	196 815
Dépréciations de l'actif immobilisé	50 000			50 000
Dépréciations de l'actif circulant	47 153	1 029	3 494	44 688
	591 380	74 466 (*)	81 494 (*)	584 353
(*) Dont : . exploitation		33 992	3 494	
. financier				
. exceptionnel		40 475	78 000	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : 78 000

La provision pour risques et charges correspond à :

- Un litige prud'homal avec un salarié pour 14 K € ;
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 33 k€ ;
- Un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de sommes perçues de fournisseurs dans le cadre d'accords commerciaux, à hauteur de 150 k€.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 471 852	37 043	2 434 809
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	3 139 954	3 139 954	
Créances diverses	773 105	773 105	
Charges constatées d'avance	315 632	315 632	
	6 700 542	4 265 733	2 434 809

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 063	1 063		
Emprunts bancaires (1)	2 629 590	614 651	2 014 939	
Emprunts & dettes financières divers (2)	3 381 155	2 064 027	1 107 467	209 662
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	8 498 819	7 365 985		1 132 834
Dettes diverses	117 654	117 654		
Produits constatés d'avance	226 834	226 834		
	14 855 115	10 390 214	3 122 406	1 342 496

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 1 063

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 613 901

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 1 643 551

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Les produits constatés d'avance correspondent principalement aux droits d'entrée versés par les locataires de la galerie marchande, étalés sur 10 ans.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des dépôts à terme.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	62 725 071
- Drive	9 432 849
- Station service	259 665
- Restauration	-
	72 417 585

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	12
- Agents de maîtrise	43
- Employés	
	236
	291

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 362 417 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 336 112 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Dotation et reprise provision pour risques prud'homal	13 852	78 000
Cession des immobilisations corporelles et financières	287	621
Amortissements dérogatoires	26 623	-
Mises au rebut	86	-
Remboursement TICFE	-	101 747
Remboursement produit assurance	-	43 447
Dégrèvement taxe foncière	-	1 861
Produits exceptionnels divers	-	2 250
Remboursement contribution 3% revenus distribués	-	53
	40 848	227 979

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	1 132 834
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	-
	1 132 834

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère G.F.J. INVESTISSEMENTS et des filiales BREVIDIS, SODIPOR et MB PRESSING.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 951 498
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	294 949
	1 656 549

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	486 041
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 31 %)	471 503

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

Néant

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	3 243 298	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 29 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2018.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 477 000 €

Entreprises liées

	E.U.R.L. C.C.M. 44210 – PORNIC R.C.S. ST-NAZAIRE 388 172 199	MB PRESSING 44210 – PORNIC R.C.S. ST-NAZAIRE 442 960 761	S.A.S. BREVIDIS 44250 – ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 868 800 483
Participations	45 735	50	-
Créances rattachées à des participations	-	191 241	-
Clients et comptes rattachés	28 938	14 324	148 042
Créances diverses	36 390	-	-
Emprunts et dettes financières divers	200 449	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 489	1 596	142 628
Autres dettes diverses	-	1 395	-
Produits constatés d'avances	1 667	3 333	-
Production vendue de services	100 754	20 000	147 849
Autres produits d'exploitation	14 552	3 860	-
Produits de participation	-	1 142	-
Charges financières	449	-	-

G.F.J.
 INVESTISSEMENTS
 44250 – ST BREVIN LES
 PINS
 R.C.S. ST-NAZAIRE
 410 334 494

S.C.I. J2F
 44250 – ST BREVIN LES
 PINS
 R.C.S. ST-NAZAIRE
 450 936 117

Entreprises liées

Participations	-	100
Créances rattachées à des participations	-	1 479 132
Clients et comptes rattachés	474 317	-
Créances diverses	1 623 844	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Autres dettes diverses	-	-
Produits constatés d'avances	-	-
Production vendue de services	-	-
Autres produits d'exploitation	-	7 412
Produits de participation	11 450	-

S.A.R.L. C.C.M.
 44 210 PORNIC
 SAINT NAZAIRE 388
 172 199

S.A.R.L. MB PRESSING
 44 210 PORNIC
 SAINT NAZAIRE 442
 960 761

Filiales & participations à plus de 50 %

Capital	60 000	7 500
Capitaux propres autres que le capital	416 950	189 486
Quote-part du capital détenu	100 %	100 %
Valeur brute des titres détenus	45 735	50
Valeur nette des titres détenus	45 735	50
Prêts et avances consentis	-	191 241
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	580 167	404 594
Résultat du dernier exercice clos	37 773	11 545
Dividendes encaissés	0	0

Filiales & participations entre 10 & 50 %

Capital	1 000
Capitaux propres autres que le capital	1 047 042
Quote-part du capital détenu	10.00 %
Valeur brute des titres détenus	100
Valeur nette des titres détenus	100
Prêts et avances consentis	1 479 132
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	585 953
Résultat du dernier exercice clos	250 894
Dividendes encaissés	0

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. G.F.J. Investissements

Zone d'Activités de la Guerche

44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS

R.C.S. SAINT-NAZAIRE 410 334 494

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SODIPOR
Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros
Siège social : 1 Rue du Traité d'Amsterdam
Centre commercial de l'Europe - 44210 PORNIC
332 908 854 RCS SAINT NAZAIRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 JUILLET 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2019 s'élevant à 3 582 165,53 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 3 582 165,53 euros

A titre de dividendes 2 075 850,00 euros
Soit 21 euros par action

Le solde 1 506 315,53 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 11 634 057,52 euros.

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 4 221 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 071 639 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices de la société ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2016	3 064 350 €	9 885	6 200 €	3 058 150 €
31/01/2017	2 767 800 €	98 850	5 628 €	2 762 172 €
31/01/2018	2 075 850 €	98 850	4 221 €	2 071 629 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 juillet 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. BROUARD Gilles



5 rue Albert Londres
B.P. 20303
44303 Nantes Cedex 3
Tél. : 02 40 50 12 61
Fax : 01 57 67 47 32
sacopal@wanadoo.fr

SODIPOR

Société par actions simplifiée au capital de 400 000 €uros
Siège social : 1, rue du Traité d'Amsterdam
44210 PORNIC

RCS SAINT-NAZAIRE 332 908 854

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 janvier 2019

SODIPOR

Société par actions simplifiée au capital de 400 000 Euros
Siège social : 1, rue du Traité d'Amsterdam
44210 PORNIC

RCS SAINT-NAZAIRE 332 908 854

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2019

A l'Assemblée Générale de la société SODIPOR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODIPOR relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SODIPOR à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons par ailleurs procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et de la vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société SODIPOR à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

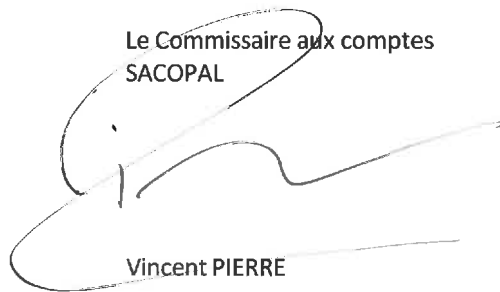
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 4 juillet 2019

Le Commissaire aux comptes
SACOPAL



Vincent PIERRE

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2019

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	35 614 554	20 534 376	15 080 177	15 789 376
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	461 367	102 482	358 885	344 030
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	168 367	102 482	65 885	51 030
FONDS COMMERCIAL (1)	293 000		293 000	293 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 912 870	20 381 894	11 530 975	12 279 687
TERRAINS	3 856 496	2 313 588	1 542 908	1 716 831
CONSTRUCTIONS	20 263 896	11 806 757	8 457 138	9 128 853
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 895 170	5 110 024	785 145	687 928
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 855 002	1 151 524	703 477	618 172
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	31 804		31 804	127 902
AVANCES ET ACOMPTES	10 500		10 500	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 240 316	50 000	3 190 316	3 165 658
PARTICIPATIONS	45 884		45 884	55 884
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 670 372	50 000	1 620 372	1 611 618
TITRES IMMOBILISES DIVERS	722 580		722 580	713 703
PRETS	28 486		28 486	38 163
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	772 992		772 992	746 287
ACTIF CIRCULANT	14 949 197	44 687	14 904 509	14 262 457
STOCKS ET EN-COURS	6 717 897		6 717 897	6 454 036
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	27 551		27 551	28 013
MARCHANDISES	6 690 346		6 690 346	6 426 023
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 139 953	44 687	3 095 266	2 605 001
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	724 343	39 448	684 895	549 132
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 415 610	5 239	2 410 370	2 055 868
CREANCES DIVERSES (3)	773 105		773 105	601 801
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 588 508		2 588 508	2 441 985
DISPONIBILITES	1 414 100		1 414 100	1 847 820
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	315 631		315 631	311 812
TOTAL GENERAL	50 563 751	20 579 064	29 984 687	30 051 834
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			37 043	46 098
(3) Dont à plus d'un an				


BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	14 932 757	12 909 819
CAPITAL	400 000	400 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	490 000	
RESERVES	10 167 741	8 893 876
RESERVE LEGALE	40 000	40 000
AUTRES RESERVES	10 127 741	8 853 876
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 582 165	3 349 715
PROVISIONS REGLEMENTEES	292 850	266 227
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>14 932 757</i>	<i>12 909 819</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	196 815	228 000
PROVISIONS POUR RISQUES	196 815	228 000
DETTES (1)	14 855 115	13 914 015
DETTES FINANCIERES (2)	6 011 807	8 349 569
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	2 630 652	3 244 855
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	3 381 155	5 104 713
DETTES D'EXPLOITATION	8 498 818	8 171 388
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 754 510	4 379 195
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 659 633	3 678 801
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	84 674	113 390
DETTES DIVERSES	117 654	124 431
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	47 652	
AUTRES DETTES DIVERSES	70 001	124 431
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	226 834	268 626
TOTAL GENERAL	29 984 687	30 051 834
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	4 464 901 10 390 214	4 722 810 12 191 205
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	74 135 247	78 403 689
VENTES DE MARCHANDISES	70 956 686	74 826 285
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	29 870	63 548
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 431 028	1 629 147
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	72 417 585	76 518 981
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	35 855	82 580
REPRISES SUR PROVISIONS	3 494	16 437
TRANSFERTS DE CHARGES	256 916	319 230
AUTRES PRODUITS	1 421 395	1 466 460
CHARGES D'EXPLOITATION	67 862 776	72 393 973
ACHATS DE MARCHANDISES	51 503 890	56 606 452
VARIATION DES STOCKS	(264 323)	(227 755)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	166 660	170 515
VARIATION DES STOCKS	462	(2 815)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 221 574	4 913 733
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 199 479	1 198 902
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 522 703	6 142 006
CHARGES SOCIALES	1 884 637	1 867 536
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 536 136	1 485 199
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	1 028	38 961
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	32 963	150 000
AUTRES CHARGES	57 563	51 236
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 272 471	6 009 716
PRODUITS FINANCIERS	32 418	124 758
PARTICIPATIONS	8 690	108 725
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	12 130	6 013
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	11 083	10 019
TRANSFERTS DE CHARGES	515	
CHARGES FINANCIERES	120 472	151 709
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	120 472	151 709
RESULTAT FINANCIER	(88 054)	(26 951)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	6 184 416	5 982 765

SACOPAL

Commissaires aux Comptes



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	227 979	128 231
SUR OPERATIONS DE GESTION	149 305	5 089
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	674	123 142
REPRISES SUR PROVISIONS	78 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	40 847	137 380
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	286	32 291
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	26 622	26 622
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	13 938	78 466
RESULTAT EXCEPTIONNEL	187 131	(9 149)
PARTICIPATION DES SALAIRES	1 132 834	1 043 710
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 656 549	1 580 190
BENEFICE NET COMPTABLE	3 582 165	3 349 715
<i>Total des produits</i>	<i>74 395 646</i>	<i>78 656 679</i>
<i>Total des charges</i>	<i>70 813 480</i>	<i>75 306 963</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	8 554	1 880
Charges financières concernant les entreprises liées	11 899	18 219

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société SODIPOR a absorbé la société PARALLELE à effet rétroactif au 01/02/2018; cette opération de fusion absorption a généré une prime de fusion de 490 000 €.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 à 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Les licences et fonds commerciaux sont inscrits pour leur valeur d'acquisition ; ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement, n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	5 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 20 ans
- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	7 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 10 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Pour les anciennes constructions édifiées sur sol d'autrui, la société a comptabilisé en amortissements dérogatoires la différence entre l'amortissement pour dépréciation économique et l'amortissement fiscal.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 98 850 actions.

Fonds commercial

* Poissonnerie	Acquisition le 31/01/2016	165 000
* Fleurs	Acquisition le 16/12/2006	128 000
		293 000

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	444 621	17 177	430	461 368
Immobilisations corporelles	30 900 880	1 039 461	27 470	31 912 870
Immobilisations financières - titres	769 588	8 877	10 000	768 465
Immobilisations financières - créances	2 446 070	95 707	69 926	2 471 852
	34 561 159	1 161 222	107 826	35 614 555

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	100 590	4 942	430	102 482
Immobilisations corporelles	18 621 192	1 785 265	24563	20 381 894
	18 721 782	1 790 207 (*)	27 613	20 484 376
(*) Dont dotation : . linéaire		1 331 960		
. dégressive		204 177		
. exceptionnelle		86		
(*) Amortissements suite fusion Parallèle :		253 985		
		1 790 208		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	266 227	26 623		292 850
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	228 000	46 815	78 000	196 815
Dépréciations de l'actif immobilisé	50 000			50 000
Dépréciations de l'actif circulant	47 153	1 029	3 494	44 688
	591 380	74 466 (*)	81 494 (*)	584 353
(*) Dont :				
. exploitation		33 992	3 494	
. financier				
. exceptionnel		40 475	78 000	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : 78 000

La provision pour risques et charges correspond à :

- Un litige prud'homal avec un salarié pour 14 K € ;
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 33 k€ ;
- Un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de sommes perçues de fournisseurs dans le cadre d'accords commerciaux, à hauteur de 150 k€.

SACOPAL
Commissaires aux Comptes

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances : état des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 471 852	37 043	2 434 809
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	3 139 954	3 139 954	
Créances diverses	773 105	773 105	
Charges constatées d'avance	315 632	315 632	
	6 700 542	4 265 733	2 434 809

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 063	1 063		
Emprunts bancaires (1)	2 629 590	614 651	2 014 939	
Emprunts & dettes financières divers (2)	3 381 155	2 064 027	1 107 467	209 662
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	8 498 819	7 365 985		1 132 834
Dettes diverses	117 654	117 654		
Produits constatés d'avance	226 834	226 834		
	14 855 115	10 390 214	3 122 406	1 342 496

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 1 063

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 613 901

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 1 643 551

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Les produits constatés d'avance correspondent principalement aux droits d'entrée versés par les locataires de la galerie marchande, étalés sur 10 ans.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des dépôts à terme.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	62 725 071
- Drive	9 432 849
- Station service	259 665
- Restauration	-
	72 417 585

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	12
- Agents de maîtrise	43
- Employés	
	236
	291

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 362 417 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 336 112 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Dotation et reprise provision pour risques prud'homal	13 852	78 000
Cession des immobilisations corporelles et financières	287	621
Amortissements dérogatoires	26 623	-
Mises au rebut	86	-
Remboursement TICFE	-	101 747
Remboursement produit assurance	-	43 447
Dégrèvement taxe foncière	-	1 861
Produits exceptionnels divers	-	2 250
Remboursement contribution 3% revenus distribués	-	53
	40 848	227 979

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	1 132 834
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	-
	<u>1 132 834</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère G.F.J. INVESTISSEMENTS et des filiales BREVIDIS, SODIPOR et MB PRESSING.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 951 498
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	<u>294 949</u>
	1 656 549

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	486 041
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 31 %)	471 503

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers**Néant****Engagements financiers**

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	3 243 298	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

SACOPAL
Commissaires aux Comptes

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 29 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2018.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 477 000 €

Entreprises liées

	E.U.R.L. C.C.M 44210 - PORNIC R.C.S. ST-NAZAIRE 388 172 189	MB PRESSING 44210 - PORNIC R.C.S. ST-NAZAIRE 442 960 761	S.A.S. BREVIDIS 44250 - ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 888 800 483
Participations	45 735	50	-
Créances rattachées à des participations	-	191 241	-
Clients et comptes rattachés	28 938	14 324	148 042
Créances diverses	36 390	-	-
Emprunts et dettes financières divers	200 449	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 489	1 596	142 628
Autres dettes diverses	-	1 395	-
Produits constatés d'avances	1 667	3 333	-
Production vendue de services	100 754	20 000	147 849
Autres produits d'exploitation	14 552	3 860	-
Produits de participation	-	1 142	-
Charges financières	449	-	-

SACOPAL**Commissaires aux Comptes**

	G.F.J. INVESTISSEMENTS 44250 – ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 410 334 494	S.C.I. J2F 44250 – ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 450 936 117
Entreprises liées		
Participations	-	100
Créances rattachées à des participations	-	1 479 132
Clients et comptes rattachés	474 317	-
Créances diverses	1 623 844	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Autres dettes diverses	-	-
Produits constatés d'avances	-	-
Production vendue de services	-	-
Autres produits d'exploitation	-	7 412
Produits de participation	11 450	-

	S.A.R.L. C.C.M. 44 210 PORNIC SAINT NAZAIRE 388 172 199	S.A.R.L. MB PRESSING 44 210 PORNIC SAINT NAZAIRE 442 960 761
Filiales & participations à plus de 50 %		
Capital	60 000	7 500
Capitaux propres autres que le capital	416 950	189 486
Quote-part du capital détenu	100 %	100 %
Valeur brute des titres détenus	45 735	50
Valeur nette des titres détenus	45 735	50
Prêts et avances consentis	-	191 241
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	580 167	404 594
Résultat du dernier exercice clos	37 773	11 545
Dividendes encaissés	0	0

S.C.I. J2F
44 250 SAINT BREVIN
LES PINS
NANTES 450 936 117

Filiales & participations entre 10 & 50 %

Capital	1 000
Capitaux propres autres que le capital	1 047 042
Quote-part du capital détenu	10.00 %
Valeur brute des titres détenus	100
Valeur nette des titres détenus	100
Prêts et avances consentis	1 479 132
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	585 953
Résultat du dernier exercice clos	250 894
Dividendes encaissés	0

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. G.F.J. Investissements

Zone d'Activités de la Guerche

44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS

R.C.S. SAINT-NAZAIRE 410 334 494

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.